Union syndicale Solidaires

9 juillet 2021

SORTIR DE LA PENURIE SANITAIRE POUR ALLER VERS UNE SOUVERAINETE SANITAIRE.

Ce texte est une synthèse d'un autre de 7 pages, visible sur le site de Solidaires en cliquant ici

Constats de la pénurie sanitaire.

En 2020, l'arrivée du virus a montré un manque de chambres, de lits, de respirateurs, de personnels, de matériels de protection, de gel hydro-alcoolique... Le gouvernement, et d'autres, ont menti sur l'utilité des masques (non disponibles). Le manque de tests n'a pas permis d'isoler les personnes porteuses du virus. Le confinement restait le seul moyen d'éviter un engorgement dans les services hospitaliers.

La vaccination a dû être ouverte progressivement, EHPAD, professionnels de santé de plus de 50 ans ou fragiles, pompiers, aides à domicile, puis aux 5 millions de personnes de plus de 75 ans et aux 800 000 personnes présentant des pathologies à « haut risque ». Mais, partout dès les premières semaines, les prises de rendez-vous sont difficiles, notamment du fait de l'insuffisance de doses de vaccins.

Le constat est clair : notre pays n'a aucune autonomie sanitaire et nous dépendons totalement des multinationales du médicament. Il nous faut « marchander les prix », alimenter les profits des laboratoires.

Causes de la pénurie sanitaire.

Le Plan Juppé de 1995 accélère la casse de l'hôpital public en lui imposant une enveloppe budgétaire préfixée et contrainte (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie ONDAM) votée chaque année dans la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS). Les Agences Régionales de Santé (ARS en 2010 avec Roselyne Bachelot) cadrent cette limitation de l'hôpital public afin de favoriser la rentabilité des capitaux privés. La tarification à l'activité pousse à la rentabilité des services hospitaliers. Chaque lit non supprimé (moins 100 000 lits en dix ans) doit être occupé et rentable, ce qui a conduit à un développement de la médecine ambulatoire et à la très rapide rotation des malades dans les lits.

Le Président de la République a laissé croire, le 12 mars 2020, qu'il avait pris la mesure des erreurs passées et qu'il en tirait déjà des leçons pour demain, « *il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché* ». Il ment, la LFSS 2021 a réduit les budgets publics consacrés à l'hôpital public, des fermetures de lits restent programmées.

Les entreprises du CAC40 sont championnes dans la distribution de dividendes. En 2019, Sanofi a fait 7 milliards d'euros de profits et a distribué 4 milliards d'euros de dividendes, tout en fermant sites et labos en France, tout en licenciant, notamment dans le secteur « Recherche et Développement » (-45 % en 12 ans) ... tout en empochant en dix ans 1,5 milliard d'euros de Crédit Impôt Recherche. Les États se sont privés de tout pouvoir, le PDG de Sanofi peut annoncer que les États-Unis seront prioritaires pour leur éventuel vaccin, car ils ont plus investi dans la recherche. La concurrence « libre et non faussée » joue pleinement pour la marchandise médicaments.
Chaque pays est dépendant des prix du marché des vaccins, ceux qui y mettent le prix sont les premiers servis. Israël, les monarchies du Golfe, etc. vaccinent en masse. Israël paie 22 € la dose et l'Europe 12 à 15 €, dans des contrats semblant relever du « secret défense ». Quant aux pays sous-développés...

Conséquences de la pénurie sanitaire.

La pénurie « oblige » le gouvernement à prendre des mesures pour ralentir la propagation du virus : gestes barrière, confinements et couvre-feu. Chômage partiel, aides aux entreprises, prêts garantis, etc. augmentent les dépenses. Des stratèges en économie évoquent 10 points de PIB. Pour rembourser, ils nous diront demain qu'il faut réduire le train de vie de l'État, accepter une cure d'austérité pour le plus grand nombre ... pendant que les capitaux continueront de se multiplier.
Le gouvernement et son Conseil de Défense décident du sort de millions de personnes, sans cohérence, par des fermetures de boutiques, de lieux culturels, d'écoles, etc., par une interdiction traumatisante des visites dans les Ehpad. Aux nombreux morts du virus, s'ajoutent les décès à cause de la solitude, de l'angoisse, du stress et probablement bientôt du report d'opérations dans les hôpitaux.
Le gouvernement profite de cette situation pour accélérer le contrôle des populations, rogner les libertés publiques, parfois sans passer par le Parlement.
L'exécutif est tout puissant : il gère la pandémie, planifie l'économie en décidant quels secteurs sont en activité ou fermés, contrôle les populations, rogne les libertés publiques, restreint les droits fondamentaux tels que les droits de réunion, de rassemblement, de manifestation, de circulation, de déplacement, etc.

Pour aller vers une souveraineté sanitaire.

Le 12 mars 2020, le Président de la République disait qu'il nous fallait reprendre le contrôle de notre alimentation, de notre protection, de notre capacité à soigner, etc. Ça voudrait dire que la France disposerait, sur son territoire, d'usines en capacité de produire des médicaments, des vaccins.
La première étape serait déjà que les aides publiques soient conditionnées et que leur usage soit contrôlé, mais cette remise en cause de la concurrence libre et non faussée se heurterait au Medef et à la Commission de Bruxelles. Une étape plus efficace serait d'interdire à une entreprise privée de délocaliser une activité ou de l'obliger à faire des recherches et ensuite à produire sur le territoire national ... en contradiction avec le principe de totale liberté de circulation des capitaux sur la planète, en s'attaquant aux choix économiques dictés par la rentabilité financière, en dénonçant certains traités commerciaux de libre-échange, en faisant entrer l'État au capital des sociétés dont il veut pouvoir maîtriser les choix essentiels... Ce n'est pas du tout dans l'air du temps, ni dans la volonté de la majorité présidentielle. C'est plus certainement à la population de les imposer.
C'est bien une inversion des normes qu'il faut imposer :

La vie vaut plus que leurs profits !

solidaires.org